



DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE : **JE VOTE CGT!**



Agent·es de la petite enfance : mes missions ont un sens, *mon vote aussi!*

Partout en France, la CGT et ses représentant·es au sein des instances paritaires mènent la bataille revendicative pour **améliorer les conditions de travail et de vie de toutes et tous**.

La CGT est une force organisée, combative, incarnant le sursaut des forces progressistes à même d'en finir avec la politique de casse de nos conquits sociaux et de contribuer à obtenir des avancées significatives localement.

Depuis des années, la CGT ville de Lyon, aux côtés des agent·es de la petite enfance, ne cesse d'alerter sur la dégradation dramatique de leurs conditions de travail. Le constat est sans appel : **le secteur de la petite enfance est en souffrance !**

Les conséquences sont visibles : turnover important, pénurie de professionnels qualifiés et diplômés, baisse de la qualité d'accueil, épuisement professionnel, burnout, perte de sens dans l'exercice des missions...

Face à ce constat, le gouvernement comme la Ville de Lyon ne répondent que par quelques mesurées. Pour répondre à la crise que traverse le secteur, l'exécutif décide la création d'un nouveau « *titre professionnel* » censé répondre à cette pénurie. Il ne faut pas revoir à la baisse le niveau de qualification, mais plutôt ouvrir des centres de formation publics et rendre le secteur plus attractif.

La CGT porte des revendications urgentes !

Les assistantes maternelles dans les crèches, souvent invisibilisées, sont à bout de souffle ! Ces professionnelles subissent une précarité inacceptable : rémunérations au rabais, isolement professionnel, absence de temps de travail collectif reconnu, frais professionnels non compensés.

Les agents de la petite enfance exercent un métier exigeant, au service des enfants et des familles. Pourtant, elles subissent depuis des années :

- Des conditions de travail dégradées : journées à rallonge, isolement, manque de reconnaissance professionnelle ;
- Une rémunération insuffisante : les temps de préparation, les réunions et les temps de lien avec les équipes sont rarement comptabilisés ;
- Un statut précaire et mal défini, souvent éloigné des droits des autres agent-es territoriaux.

Pour les agents des crèches, nous revendiquons :

- L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications des métiers de la Petite Enfance ;
- La revalorisation des salaires et carrière par l'attribution du CTI (complément de traitement indiciaire)
- Une prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75% du salaire des 6 derniers mois ;
- Réduction du temps de travail à 32h par semaine

Pour être efficaces, pour assurer notre présence auprès des agent-es et dans toutes les instances CST, les CAP, en CCP*, pour que nos revendications soient entendues et validées par les pouvoirs publics, nous devons être encore plus forts.

(*CST : Comité social territorial, CAP : Commission administrative paritaire, CCP : Commission consultative paritaire.)

AVEC LA CGT, ON REVENDIQUE :



La revalorisation du point d'indice



L'augmentation de l'IFSE



Le financement de services publics de qualité



L'égalité salariale femmes-hommes

VOTEZ cgt

**aux élections
professionnelles de
la fonction publique**

COMMENT CONTACTER

la **cgt** *Ville de Lyon?*

☎ 04 72 10 39 46

✉ SYNDICATCGT.Messagerie@mairie-lyon.fr

🌐 <https://cgtvilledelyon.fr>

📍 10 rue Joseph Serlin 69001 LYON

